

À L'ÉCOLE

Reléguer les religions ?

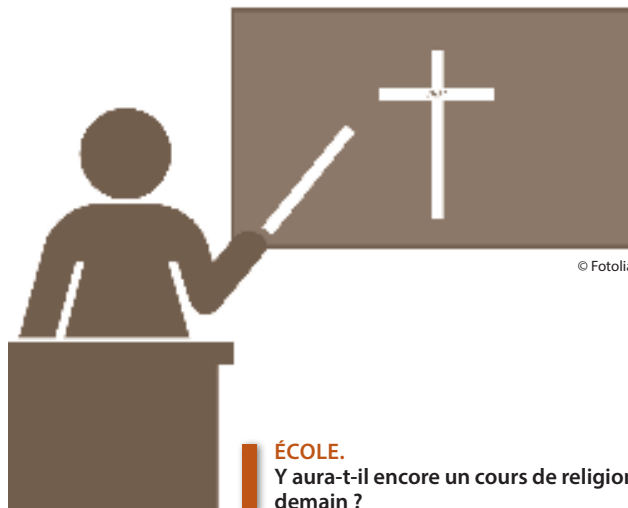
Dans la lutte contre la radicalisation et l'intégrisme religieux combattant, le débat sur la place des cours de religion réanime le monde scolaire. Sur fond de volonté de développer le « vivre ensemble », les solutions tirent en sens divers.

Après les attaques contre le Musée juif de Bruxelles (mai 2014), les attentats de Paris (janvier 2015) et le démantèlement de filière de départ pour la Syrie... quelque chose a changé. La volonté sécuritaire a pris le relais de l'incrédulité et de l'émotion. Le débat contre la radicalisation religieuse a également franchi les portes des salles de classe et des auditoriums. Faut-il supprimer les cours de religion et les remplacer par des cours de citoyenneté et de philosophie ? Cette disparition – en renvoyant davantage le fait religieux à la sphère privée – renforcerait-elle naturellement l'immunisation contre le radicalisme ? Dans ce débat, la ligne de démarcation qui partage les acteurs du monde scolaire suit assez naturellement les logiques de chaque réseau d'enseignement.

PHILO, ÉTHIQUE, CITOYENNETÉ

Du côté de l'enseignement officiel, et des tenants de la neutralité, c'est notamment le Cedep (qui rassemble les organisations et pouvoirs organisateurs liés à la laïcité) qui revendique le remplacement des deux heures de religion par un cours d'éducation philosophique, éthique et de citoyenneté. Un cours qui serait commun à tous les élèves et obligatoire.

Contrairement à la revendication actuelle concernant les cours philosophiques, où le Cedep estime que s'il y a obligation pour l'école d'organiser ces cours, on ne peut obliger les parents à devoir déclarer leur appartenance et devoir choisir tel ou tel cours.



ÉCOLE.

Y aura-t-il encore un cours de religion demain ?

Du côté de la Ministre de l'Enseignement, Joëlle Milquet, la volonté sera sans doute de ne remplacer qu'une des deux heures de religion par une heure d'éducation à la citoyenneté.

Certains rappellent d'ailleurs que la Ministre de l'Enseignement aux commandes en 2012 (M^{me} Simonet) avait déjà voulu une certaine convergence entre les cours de religion et de morale. Mais les laïques plus militants avaient freiné cette idée, estimant qu'elle consolidait tout de même la place des cours de religion... Ce projet mettait trois compétences en avant : le questionnement philosophique, le dialogue interconvictionnel et l'éducation citoyenne.

OSER LE DIALOGUE

Autre son de « cloche », côté enseignement catholique. Pour l'enseignement libre, la Déclaration de politique communautaire ne prévoit rien en termes de changement. Car la pratique du mélange

des élèves quelle que soit leur religion est bien ancrée. « Pour nous, l'éducation citoyenne est transdisciplinaire, même si le cours de religion prend une place spécifique, estime Myriam Gesché, responsable du secteur religion à la Fédération de l'Enseignement Secondaire Catholique (FESeC). Pour nous, il faut conjuguer réflexion critique sur la vie et sur les religions. On ne peut réfléchir au 'vivre ensemble' sans cette approche critique. »

Ces questions sont travaillées depuis longtemps. « Avant les événements récents, nos programmes de formation des enseignants proposaient déjà des modules comme 'travailler le lien entre religion et violence' (avec Justice & Paix), 'le dialogue interconvictionnel' ou encore, 'Islam et Christianisme : penser de concert'. Le vivre ensemble est l'affaire de toute l'école. Pour le secondaire, nous avons mis en place un plan d'action prioritaire pour le vivre ensemble 'Heureux à l'école'. Une démarche qui propose un relevé de bonnes pratiques et des propositions pour l'équipe éducative » précise Myriam Gesché.

DES CONTENUS

Quel que soit le réseau, les idées et les projets ne manquent pas. Certes, pour l'officiel, la question des contenus d'un nouveau cours à construire reste posée.

En espérant qu'au-delà des clivages, des échanges puissent peut-être enrichir les uns et les autres ...